

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 29 janvier 2021 à 20 heures 30

Présidente : Mme LEPRINCE Danielle

Secrétaire de séance : Mme PERARD Laurence

Présents : Mme SAYEN Annick, Mme PERARD Laurence, M MAZZOLA Michel, M STEIN Jérôme, M LABISSY Alain, Mme HUMBERT Marie, WALLERICH Patrice, M CAURIER Laurent, Mme AUBRY Céline, M ADAM Francis, M LEPRINCE Christophe, M PARANT Romuald

Absents excusés : Mme BRIZION Virginie, M BRIZION Cyril

Pouvoir : Mme BRIZION Virginie, pouvoir à Mme LEPRINCE Danielle
M BRIZION Cyril, pouvoir à M LEPRINCE Christophe

Rappel de l'ordre du jour:

- 1/ Délibération officialisant la radiation de Mme Couly de la liste des bénéficiaires du CNAS
- 2/ La formation des élus
- 3/ Le recensement de la population volontaire à la vaccination
- 4/ L'activité des commissions :
 - Commission bois
 - Commission jeunesse, éducation, sport
 - Commission des bâtiments
 - Commission communication
 - Commission voirie, sécurité, hydraulique
- 5/ Questions diverses
- 6/ Les projets 2021

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 décembre 2020.

1/ Délibération officialisant la radiation de Mme Couly de la liste des bénéficiaires du CNAS

Considérant que 5 personnes au sein de la commune sont adhérentes éligibles à notre partenaire CNAS (3 employés et 2 retraités)

Considérant que seules 2 personnes sollicitent des aides sur les 5 depuis 3 ans

Considérant qu'un courrier a été envoyé aux 2 personnes retraités, Mme Couly et M. Nicot pour connaître leur volonté à poursuivre ce soutien offert par la Commune. Seul M. Nicot a répondu favorablement.

Il est proposé au Conseil de délibérer afin de radier Mme Couly de la liste des bénéficiaires du CNAS.

Le conseil municipal délibère et valide la radiation de Mme Couly.

Mr Stein informe le conseil qu'il a rencontré les 3 employés de la commune pour leur expliquer le fonctionnement du CNAS.

2/ La formation des élus

Proposition de l'ALP (L'Académie des Leaders Publics - entreprise de formation sur Paris) et étude des besoins de chacun

2 thèmes sont proposés :

- Réalisation du budget communal - Formation prévue le 5-6 mars.
- Construire et mener son territoire.

Chaque conseiller a le droit de bénéficier de 20 heures de formation par an.

Au sein de chaque commission, les différents besoins de formation vont être listés, afin de répondre au plus juste aux demandes et aux besoins des conseillers.

3/ Le recensement de la population volontaire à la vaccination anti COVID

Mme la Maire informe que 53 personnes de plus de 75 ans ont été contactées dans le cadre de la mise en place de la vaccination anti COVID. 70 personnes ont répondu actuellement au recensement. Les habitants sont invités à se rapprocher de la mairie s'ils souhaitent se faire vacciner.

4/ L'activité des commissions :

4.1 Commission des bois :

- programme de marquage des coupes :
 - 6 A pour 453 m³
 - 8 A pour 500 m³
 - 50 B pour 657 m³

La commission rencontrera le garde ONF / M Aubert le 5 février pour étudier les différentes possibilités d'exploitation de ces 3 coupes (vente en bloc ou sur pieds) et surtout pour chiffrer les frais inhérents ou induits à ces travaux.

La commission Bois rapportera ses avis avant le prochain conseil qui décidera de la délibération à prendre sur ce sujet.

- le point sur les affouages

Tous les affouagistes 2021 ont fourni une attestation d'assurance et 80 % ont commencé leur coupe de bois. Les retours du garde ONF sont bons.

4.2 Commission jeunesse, éducation, sport :

La commission s'est réunie le 08 janvier 2021. Le compte rendu est exposé au conseil.

Un recensement du nombre d'enfants et de jeunes de la commune a été réalisé :
0-12 : 70 // 13-15 : 13 // 16-18 : 16 // 19-20 : 8 // 21-25 : 23

Différents sujets ont été abordés :

- RPI, Nouvelle école, Compétence Codecom
- Aider les jeunes à mettre en place leur projet
- Mettre en avant les talents Jeunes - identifier les ressources du village
- Ouvrir des espaces d'accueil, sportifs pour les enfants et les jeunes de la commune.

Diverses propositions sont à l'étude mais la commission propose de réaliser un sondage auprès de la population jeune et famille afin de connaître les besoins, pratiques, souhaits, compétences de la population pour les actions enfance/jeunesse.

Le Conseil Municipal :

- valide la tranche d'âge 11-18 pour créer un collectif de jeunes
- retient l'idée d'une possible aide financière pour le permis de conduire des jeunes avec une contrepartie : un engagement au sein de la commune et des limites.
- Va étudier les propositions de la commission quant à l'utilisation des salles de classes qui vont se libérer : salle de sport, ludothèque, espace boîtes à livres, lieu pour le collectif de jeunes.
- Etant donné le nombre d'enfants du village concerné, une demande va être faite auprès de M Denoyelle, pour constater sur le chantier de la nouvelle école à St Maurice sous les Côtes l'avancée des travaux et sa visualisation. (115 enfants du RPI seraient actuellement concernés avec la mise en place de 5 classes à l'appui.)

4.3 Commission des bâtiments :

La commission s'est réunie le 22 janvier 2021. Le compte rendu est exposé au conseil.

Différents sujets ont été abordés :

- Visite des logements vides pour découverte pour certains.
- Inventaire du patrimoine
- Les travaux urgents
- Les autres points : salle polyvalente, salle académique, local des pompiers, local catéchisme et salles de classe.

Le conseil décide de répondre aux travaux urgents et des devis vont être demandés.

- Démoussage du toit de l'église

- Remplacement ou réfection de la porte d'entrée du logement de droite du presbytère.
- Afin d'essayer de réduire les frais de chauffage des logements locatifs, la commission propose et le conseil a validé la demande de bilan énergétique ainsi qu'une recherche des aides financières possibles sur ses travaux d'isolation.
- Une étude en 2021 pourrait être lancée pour trouver d'autres moyens de chauffage : pompe à chaleur...
- Un rapport financier sur le locatif : bâtiment par bâtiment va être réalisé puis exposé au sein de la commission.
- La commission va revoir le ou les anciens projets concernant la salle polyvalente, proposera des orientations le plus rapidement possible et recherchera des subventions possibles.
- Des propositions d'utilisation des anciennes salles de classe, ainsi que des extérieurs ont été listées.
- Un point a été fait sur la situation locative sur le site du Longeau.

La future salle d'archives :

Mme la Maire explique l'importance de cette salle pour le devenir des archives de notre village et précise l'utilité de la création de cette nouvelle pièce au sein de la mairie.

La commission estime que le devis réalisé lors de la mandature précédente est excessif (6000 €) et que la pièce utilisée actuellement pourrait convenir en la fermant, la triant et en la réaménageant autrement : VMC/Chauffage...

Un devis actualisé va être redemandé pour cette extension et selon ces nouveaux éléments financiers et techniques, une décision sera prise lors d'un prochain conseil.

4.4 Commission communication, relations publiques:

La commission s'est réunie le 13 janvier 2021. Le compte rendu est exposé au conseil.

Différents sujets ont été abordés :

- Résultats du sondage et perspectives
- Le Marie-Sonnette couleur
- Evolution du site internet
- SMS alerte et PanneauPocket

Présentation des premiers résultats de l'enquête sur le fonctionnement de la mairie : vos attentes pour les heures d'ouverture Mairie et Poste, Marie Sonnette / Panneau Pocket / le site internet. Sur 280 questionnaires, 55 réponses ont été reçues. Les résultats sont en cours d'analyse et quelques tendances se dessinent. Les résultats du sondage seront disponibles prochainement sur le site internet de la Commune et disponibles sur simple demande en Mairie.

Le Marie Sonnette sera en couleur dorénavant. Le conseil valide le contrat établi avec l'entreprise Xerox (1500 copies pour 74 € /an)

Un nouveau site internet pour la commune.

Après présentation, le conseil valide le devis du générateur de site Mairienet /Agedi pour la mise en place : 300 € et la formation d'une ou de plusieurs personnes : 300 €.

Le conseil ne valide pas les SMS alerte pour 61 € les 1000 sms estimant que les autres moyens de communication suffisent notamment avec Panneau Pocket.

Propreté aux abords des points d'apport :

Le conseil municipal avait validé le 18-12-2020, la création de panneaux pour sensibiliser les habitants au respect des lieux lors de la dépose des déchets.

L'entreprise Prosper Publicités va réaliser 3 panneaux de 600/400 pour 137.85 € HT. Laurent Caurier et Michel Mazzola vont réaliser les supports en aluminium. (Merci à eux) et chacun sera installé à chaque point de tri.

4.5 Commission voirie, sécurité et hydraulique:

M Mazzola rappelle qu'il y a 2 devis en attente et que les travaux devaient être réalisés en 2021

- Changement de 2 tampons proche de la place du Château : devis de 4392 €
- Changement de 2 regards rue de Fresnes : devis de 1188 €
-

Le conseil valide la réalisation de ces travaux.

Points divers :

- Un devis sur le fonctionnement des toilettes de la mairie a été réalisé, il est à l'étude.
- Une discussion a eu lieu sur le problème récurrent des lingettes qui freinent ou bloquent le fonctionnement de la station d'épuration. Pour une bonne utilisation et dans le respect de la sécurité de tous, le nettoyage pourrait être extériorisé ou revu avec d'autres équipements de protection. Sujet à rediscuter lors d'un prochain conseil ou au sein de la commission.
- Mr Mazzola souhaite obtenir l'accès aux clefs des locaux dont il est susceptible de s'occuper.

5/ Questions diverses:

- Mme la Maire au début de la séance demande l'avis au conseil sur la location au 1 février du logement vacant du presbytère à Mme Mélanie Pierron. M Labissy précise que ses revenus correspondent à la solvabilité requise. Le conseil valide la décision de location.
- Mme la Maire indique que la commune a pris un contrat d'assurance pour les 15 élus pour des éventuels recours juridiques : 89 € par an avec une prise en charge de l'état.
- Un RDV est fixé en mairie le 9 février prochain avec un nouveau fournisseur de gaz : Vitogaz afin d'étudier ses tarifs.
- De la publicité va être faite pour le logement vide à côté de la mairie en cours de réfection et pour les 3 terrains encore disponibles sur le lotissement de la Scierie. Les écritures sur les panneaux en place seront modifiées.
- Mme la Maire souhaite modifier le contrat d'assurance du véhicule de la commune. Un conseiller lui précise qu'il faut faire attention en cas de sinistre, l'indemnisation risque d'être faible.

6 / Projets 2021

Certains ont été abordés lors des discussions mais les orientations seront revues lors d'un prochain conseil et surtout en fonction du nouveau budget 2021.

La séance est levée à 23heures 30

La secrétaire de séance : Laurence PERARD